



La Gazette

de Rouen N°110 - 29/04/06

Journal bimensuel de l'association Horizon Grand Rouen

INVITATION :

L'association Horizon Grand Rouen est heureuse de vous inviter à la

22^{ème} Assemblée Communale des Citoyens de Rouen.



Mercredi 17 mai à 18h30 au café Le grand Saint-Marc

(pl St Marc, angle des rues Armand Carrel et Martainville).

Après une rapide présentation, vous avez la parole pour débattre des principales délibérations du Conseil municipal du 18 mai 2006, en présence d'élus. Une consommation est offerte.

La Gazette sur Internet :

La Gazette est disponible sur le site : www.bruno-devaux.com, vous pouvez également la recevoir directement chez vous par internet en y laissant vos coordonnées. Par ailleurs, si vous souhaitez aborder un sujet en rapport avec l'avenir de l'agglomération rouennaise, ces colonnes vous sont ouvertes (texte à soumettre sur le site).



Editorial

L'union fait la force !

Le 20 avril 2006, les trois métropoles normandes et leurs agglomérations (Caen, Le Havre et Rouen) signaient un «contrat métropolitain». Succédant à l'association Normandie Métropole, cette nouvelle organisation veut faire entendre une voix commune, plus coordonnée et plus puissante.

Cet ensemble pèse un million d'habitants pour six cent mille emplois ! Trois priorités ont été définies : l'amélioration de la desserte ferroviaire pour les marchandises et les passagers, les pôles de compétitivité (nationale et internationale), et l'internet à très haut débit. Tous ces éléments concourent au développement économique de notre territoire et donc à la création d'emplois.

En lien avec les conseils régionaux, compétents dans ces domaines, cette dynamique permettra d'orienter les grands aménagements des années à venir.

Les élus normands ont fait preuve d'une belle intelligence collective, qu'il reste maintenant à mettre en oeuvre concrètement. Mais l'exemple est à suivre !

Bruno DEVAUX
Président
d' Horizon Grand Rouen
Tél. 06 60 77 96 30



Pdt CG76 cherche pied-à-terre Paris centre.

Est-il pertinent d'ouvrir une «Maison de la Seine-Maritime» à Paris ? D'après Paris-Normandie du 21/04/06, le cabinet du président socialiste du conseil général indique que «le coût est dérisoire».

Il s'agit d'un duplex de 256 m² dans le d e u x i è m e arrondissement de Paris. Le loyer annuel est de 40.764 €, les charges sont estimées à 7.260 €, sans oublier la reprise d'un droit au bail de 200.000 € et les frais d'agence... soit près de 250.000 € pour 2006. Un coût dérisoire en effet ! Mais pas forcément pour les contribuables normands... surtout si on y ajoute encore les salaires des personnes qui y seront embauchées.



La vraie question est de savoir si cette location de luxe sera utile à autre chose qu'au prestige du président socialiste ?

En ce qui concerne le tourisme, une maison de la Normandie aurait eu plus de pertinence. Pour le monde économique, imaginez-vous aujourd'hui un chef d'entreprise se rendre rue de Turbigo pour essayer de trouver un site industriel ou des immeubles de bureau à Rouen, à

l'heure de l'Internet à haut débit ?

Le président socialiste plaide pour un «lieu de ressources» et «un point de rencontres à la disposition des forces vives du département» pour «développer des actions de promotion des filières économiques comme les filières agricoles, tertiaires ou industrielles». Rien de moins ! Et le tout dans 256 m² sur deux niveaux...

Bref, la pertinence de cette dépense somptuaire échappe quelque peu au bon sens. Espérons qu'une évaluation du service rendu sera rapidement disponible pour mettre un terme aux frasques de communication du conseil général !

TEOR : et le vélo ?

Les travaux de TEOR avancent grandement en centre-ville. Les bus vont bientôt retrouver leur trajet habituel, soulageant tous les usagers qui subissent au quotidien la déviation vers les quais. Mais les bicyclettes resteront interdites sur ces voies dites «en site propre» (cf avenue du Mont Riboudet). «Réglementation, réglementation» explique-t-on à l'agglomération. Dans le prochain numéro de La Gazette, nous vous proposerons donc une pétition demandant à la fois l'autorisation d'accès des voies de TEOR pour les vélos mais aussi l'équipement des bus sur les lignes à fort dénivelé afin de pouvoir y accrocher votre vélo. Une forte mobilisation sera nécessaire : préparez vos stylos !



LA GAZETTE DE ROUEN

24, place de la Rougemare 76000 Rouen - lagazette@aol.com - 06 60 77 96 30
Directeur de la publication : Bruno Devaux - Dépôt légal en cours - Imprimerie : Alphacopy Rouen